

## Réunion du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CoDERST) du 13 décembre 2022

Lors de sa réunion du 13 décembre 2022, le CoDERST a examiné le dossier suivant :

- Projet d'agrandissement du bassin d'orage des Rochereaux sur le territoire de la commune de Chauray ;

**Avis du CoDERST : favorable**

À la suite de cet avis, ce projet sera autorisé (ou non) par arrêté préfectoral de la préfète des Deux-Sèvres.